



## Règlement des Inscriptions aux Sorties Mers 2019/2020



Les inscriptions aux sorties mers se font via le Doodle publié dans le mailing du club et disponible sur le site du CPLP.

Elles sont gérées par le président Jacques MUSIALOWSKI pour cette saison

Elles ne seront validées qu'après virement (ou dépôt du chèque) correspondant.

3 Types de plongées Mer sont prévues cette année, en voici les prix pour les plongeurs :

- **190€ - 3 plongées et 1 nuit**
- **230€ - 4 plongées et 1 nuit**
- **260€ - 4 plongées et 2 nuits**

et pour les encadrants :

- **70€ - N4 Guide de palanquée et encadrants E2 et E3**
- **60€ - Directeur Plongée**

Le bureau se réserve le droit d'augmenter le prix de la sortie lorsqu'il y a un coût supplémentaire exceptionnel.

**Tout personne participant à une sortie doit avoir régler la totalité de la sortie au plus tard le mercredi précédent la sortie**

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions sont fermes jusqu'à remplissage des minibus réservés. Au-delà, les demandes sont traitées en liste d'attente jusqu'au vendredi précédent la sortie.

Pour toute annulation, une somme forfaitaire sera retenue :

- Jusqu'au vendredi de la semaine précédent la sortie 30€
- Jusqu'au mardi précédent la sortie 60€
- Au-delà du mardi
  - Si présentation d'un certificat médical 60€
  - Sans justificatif L'intégralité de la sortie

Le directeur de la plongée se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs plongées en fonction des conditions météorologiques ou pour tout motif pouvant compromettre la sécurité.

Les plongées qui ne sont pas effectuées à l'initiative du participant ne sont pas remboursées.

L'heure de rendez-vous sera précisée une semaine avant le départ. Elle peut varier selon la distance à parcourir pour se rendre sur le lieu de plongée.

Le matériel est à récupérer au local le matin de la sortie juste avant le départ.

*Pour les plongeurs mineurs, se référer au règlement intérieur du Loup Pendu*

**Le 9/9/2019 le CODIR**